

Projet de création d'une antenne relais 5G | Dossier d'information

Dans l'objectif d'améliorer sa couverture sur le territoire communal, l'opérateur SFR a déposé le 28 février 2025 en mairie un dossier d'information en vue de la modification du réseau existant et de la création d'une nouvelle antenne pour assurer une continuité de service 5G.



© Freepik

Ce projet est localisé au **14/15 Résidence le Clos Saint Pierre.**

Lorsqu'un opérateur de téléphonie mobile envisage une nouvelle implantation ou une modification d'antennes relais, il réalise un dossier d'information à l'attention des riverains : le Dossier d'Information Mairie (DIM), élaboré conformément au « guide des bonnes pratiques entre opérateurs et communes ».

Ce document est accompagné du rapport de simulation de l'exposition aux ondes.

Selon la législation définie par le décret n° 2016-1211 du 9 septembre 2016, **ces documents sont mis à la disposition des Pierrelaysiens en libre consultation** aux services techniques, aux jours et horaires habituels d'ouverture.

Ils peuvent également être consultés ou téléchargés sur cette page en vous rendant dans l'onglet **DOCUMENTS.**

Ces modifications et installations d'antennes ne sont pour l'instant qu'un projet qui doit être validé par l'obtention des autorisations légales d'urbanisme (Déclaration préalable) et de l'environnement (autorisation d'émettre de l'Agence nationale des fréquences).

Infos pratiques

Services Techniques / Urbanisme

22 rue de Bessancourt

95480 Pierrelaye

Contact

Téléphone des services techniques :

01 34 32 31 45

Mail : accueil-st@ville-pierreelaye.fr

Documents

[dim.pdf](#)

[rapport_simulation-de-lexposition-aux-ondes.pdf](#)